

ERE DE LA MONARCHIE FRANCAISE 1478-1789

Après les heurts de l'occupation : Louis XI, qui ne survécut que six années à son cousin Charles, n'a laissé aucun souvenir au village dont il aimait le bon vin, et l'utilisait à des fins politiques.

Il en fut de même avec son fils Charles VIII qui eut, lui, à en découdre avec l'Autriche dont une princesse, Marguerite, était la petite fille du Téméraire. En 1493, le roi dut restituer l'Artois et, surtout notre voisin : le Comté de Bourgogne (Franche Comté). Cette province restera une pomme de discorde entre France et Autriche jusqu'en 1674. Pour la petite histoire, au début de ce siècle, les bateliers distinguaient toujours la rive Ouest de la Saône par l'expression "le Ryaume" et à l'Est "l'Empi".

Sous le roi suivant, Louis XII, aux affaires de 1498 à 1514, notre région fut envahie par les Suisses, renforcés d'Allemands et Comtois. Dijon ne succomba pas : son gouverneur La Trémoille, l'argent et le bon vin en sont la cause.

A peine François I^{er} au pouvoir, il fut défait à Pavie et captif à Madrid, où, pour recouvrer la liberté, il accepta un traité honteux par lequel Charles Quint récupérait la Bourgogne. Aux Etats Généraux de 1525 à Cognac, les représentants du duché déclarèrent que les Bourguignons n'accepteraient jamais l'exécution d'un traité qui les forçaient à renoncer au nom de Français. L'abandon rejeté, il fallut voter l'imposition de 2 millions d'écus. A Pommard, nos ancêtres payèrent sans (trop) rechigner affirmait l'abbé Colon en 1782.

La Bourgogne restera donc française et sera dirigée par un Gouverneur nommé par le Roi. C'était donc un pays d'état ayant le droit de délibérer de ses intérêts, d'arrêter son budget, de répartir les impôts et d'adresser directement au monarque ses doléances. Le Parlement administrait aussi la Justice.

Voyons maintenant ce qui se passa de 1478 à 1550 à Pommard en Bourgogne Française :

1482 Sept ouvrées de vignes au finage "en Roichot de Vignot" ou Rochotte sont transformées en carrières dont le produit servira à l'édification du château de Beaune.